



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. : générale  
16 juin 2010

Français  
Original : anglais



**Groupe de travail à composition non limitée des Parties  
au Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone  
Trentième réunion**

Genève, 15-18 juin 2010

Point 9 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Gestion écologiquement rationnelle des substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone en réserve : résultats du séminaire sur l'identification et la  
mobilisation de fonds pour la destruction de substances qui appauvrissent  
la couche d'ozone (décision XXI/2)**

**Résumé des Coprésidents sur le séminaire sur la gestion  
écologiquement rationnelle des substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone en réserve**

**Introduction**

Par la décision XXI/2, la vingt et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone a demandé au Secrétariat de l'ozone d'accueillir, en marge de la trentième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal, un séminaire d'une journée ayant pour thème les moyens d'identifier et de mobiliser des fonds, y compris des fonds qui viendraient s'ajouter à ceux qui sont déjà fournis par le Fonds multilatéral, pour la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Comme suite à cette demande, le Secrétariat de l'ozone a organisé, le 14 juin 2010, un séminaire axé tant sur les sources actuelles que les sources futures possibles de financement pour la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Au cours du séminaire, le Groupe de l'évaluation technique et économique a fourni une mise à jour sur l'état des réserves de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, les bienfaits pour le climat et les coûts susceptibles d'être encourus au titre de la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dont la récupération dans les réserves où elles sont constituées nécessiterait des efforts faibles ou moyens.

Les représentants du Fonds multilatéral, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement ont été invités à présenter des informations sur leurs programmes actuels ainsi que des idées sur les moyens de mobiliser un financement dans l'avenir.

Les représentants des associations Climate Action Reserve et Chicago Climate Exchange ont fourni des informations sur la manière dont ces marchés volontaires du carbone fonctionnaient et les conditions requises pour y avoir accès.

\* UNEP/OzL.Pro.WG.1/30/1/Rev.1.

Les représentants des firmes commerciales opérant au Brésil, en Inde, au Mexique et en Russie ont fait des exposés sur les résultats obtenus à ce jour. En plus, des informations sur de nouveaux équipements mobiles de destruction ont été présentées, ainsi que sur l'expérience acquise par l'ex-République yougoslave de Macédoine en ce qui concerne l'intégration de la gestion et de la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone aux travaux qu'elle entreprend au titre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques.

### **Principales conclusions du séminaire**

Comme il est indiqué dans les paragraphes qui suivent, les participants au séminaire sont parvenus à un large accord dans un certain nombre de domaines.

Il a ainsi été admis que la récupération des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ne sera vraisemblablement rentable, vu leurs accessibilité et avantages pour le climat, que jusqu'en 2020. Il est donc nécessaire d'agir à court terme si l'on veut pouvoir tirer parti de leur récupération. Les possibilités offertes par les différentes substances qui appauvrissent la couche d'ozone et leur rentabilité varieront, en fonction de leur passage prévu dans le flux des déchets. Les chlorofluorocarbones provenant des pays visés au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole de Montréal présentent tout particulièrement un intérêt pour ce qui est des avantages climatiques. En revanche, les HCFC, qui commencent maintenant à passer dans le flux des déchets, seront disponibles pour la récupération et la destruction pour de nombreuses années à venir. Leur destruction pose toutefois des obstacles singuliers, notamment la possibilité d'incitations perverses à une surproduction ainsi que leur potentiel très faible d'appauvrissement de l'ozone.

Les résultats des projets pilotes actuellement menés grâce au financement du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal ne seront pas connus avant peut-être deux ans. Toutefois, les leçons tirées et les informations disponibles sur des questions telles que la nécessité d'aligner le financement des projets avec les dépenses pour assurer une certaine liquidité, affluent déjà.

Le recours aux marchés volontaires pour financer la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone est au stade des balbutiements et ne s'avère pas aisé pour ceux qui ne connaissent pas les rouages du marché, étant donné les conditions et critères variés pour y avoir accès. L'émergence récente de ces marchés a créé des opportunités mais a aussi soulevé des incertitudes. D'aucuns expriment leur inquiétude quant à la façon de mettre en place des mesures de sauvegarde et assurer par ailleurs l'intégrité des mécanismes sur les marchés volontaires, éviter des pratiques telle que le double comptage et prévenir le risque possible d'incitations perverses pour la production et le commerce illicite. Il s'agit-là d'un domaine d'activité relativement nouveau et les pays et les entreprises se doivent d'apprendre en se lançant dans ce domaine.

Les projets pourraient être mis en train rapidement, maintenant que les méthodologies sont disponibles et que les normes sont définies. La compatibilité des marchés volontaires du carbone avec la régulation croissante des flux de déchets est un problème qui pourrait se poser.

Les marchés du carbone pourraient constituer une source potentielle de ressources financières pour l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans les pays visés au paragraphe 1 de l'article 5. De nombreuses incertitudes pèsent toutefois concernant les questions financières et techniques, telles que les procédures de contrôle du respect et les liens qui existent entre le marché volontaire et le marché officiel du carbone.

Certains des principaux messages qui ressortent des exposés faits par les représentants des installations commerciales étaient les suivants : démarrer petit et avancer étape par étape à mesure que l'on acquiert graduellement de l'expérience; examiner dans quelle mesure des incitations sur le terrain pour la récupération et le recyclage pourraient s'avérer importantes; et créer des économies d'échelle aidera à long terme. Par ailleurs, il faut envisager des options attrayantes pour le secteur privé de manière à l'amener à participer au financement de la destruction de substances qui appauvrissent la couche d'ozone et les gouvernements se doivent de mettre en place des cadres nationaux pour aider le secteur privé à tirer parti des possibilités offertes.

Les exposés faits par les secrétariats de l'Approche stratégique et du FEM ont permis de mettre en évidence quelques thèmes principaux concernant les possibilités offertes pour les projets intégrant plusieurs thèmes (par exemple, l'Approche stratégique et la destruction de substances qui appauvrissent la couche d'ozone) et répondant à des besoins multiples. C'est ainsi que les activités axées sur l'efficacité énergétique (comme les programmes de remplacement des réfrigérateurs) peuvent présenter des avantages à la fois pour la collecte des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et des déchets métalliques, et les activités concernant la destruction des polluants organiques persistants pourraient structurées de façon à inclure l'examen des opportunités offertes en matière de destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Au demeurant, ces éléments

spécifiques sont déjà explorés dans le cadre de certains projets financés par le biais du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique et du FEM. Selon le secrétariat du FEM, le moment est opportun pour envisager des approches globales dans le cadre de projets placés sous son égide, à mesure que les pays commencent à réfléchir sur les projets qu'ils désirent voir financés au cours de la cinquième période de reconstitution du FEM.

Des préoccupations sont exprimées au sujet de la durée requise pour l'élaboration des projets relevant du FEM et de la Banque mondiale, étant donné qu'il sied de procéder immédiatement à la destruction des réserves de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ces organisations précisent toutefois que leurs procédures d'approbation sont de plus en plus rapides à mesure qu'elles acquièrent de l'expérience.

En outre, les pays à consommation moyenne et faible ont moins la possibilité que d'autres d'éliminer avec succès les substances qui appauvrissent la couche d'ozone parce qu'ils ne disposent pas des ressources financières et institutionnelles, des compétences techniques ou du volume de substances qui appauvrissent la couche d'ozone en réserve requis pour mettre sur pied des programmes nationaux ou participer aux activités internationales menées en vue de détruire ces substances. Ces pays pourraient nécessiter de regrouper les substances qui appauvrissent la couche d'ozone ou de bénéficier d'une assistance spécifique pour créer suffisamment d'économies d'échelle. Dans cette optique, le concept prônant des approches régionales a été évoqué.

La Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement offrent certaines opportunités potentielles. Accroître ou monétiser les fonds des actuels donateurs pour saisir rapidement les avantages climatiques, monétiser le potentiel des flux de financement à long terme pour faciliter rapidement un financement additionnel et évoluer vers une approche plus systématique pour montrer la viabilité d'un fond relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, comme préalable à l'acceptation possible des crédits substances qui appauvrissent la couche d'ozone en sont quelques exemples. Toutefois, pour être viables, ces activités devront être appuyées par les gouvernements. Ces derniers seront appelés à examiner de manière plus approfondie durant la trentième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, le rôle à assigner à un Fonds spécial relevant du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal.

Les activités de destruction de substances qui appauvrissent la couche d'ozone pourraient être prises en compte dans les politiques nationales relatives à l'élimination des déchets pour susciter une volonté politique de la part du secteur privé et permettre de relier ces activités aux efforts nationaux actuellement déployés pour maximiser l'utilisation des ressources nationales et améliorer leur possibilité d'attirer le financement et la coopération d'autres organismes et des gouvernements au niveau international.

S'agissant des mesures spécifiques, les points suivants ont été soulevés au cours du séminaire :

- La question de l'établissement d'un fonds a été examinée pour favoriser un plus grand nombre de projets sur le marché volontaire du carbone;
- Il a été suggéré d'élaborer une feuille de route ou de définir clairement des critères pour aider les pays à consommation faible et moyenne à participer au marché volontaire du carbone et à d'autres systèmes internationaux, en prenant en compte leur condition particulière. Les fonds des donateurs au profit du Fonds multilatéral pourraient être monétisés pour capitaliser très tôt sur les projets visant à maximiser les avantages climatiques qui en découlent;
- Les institutions du Protocole de Montréal pourraient favoriser l'échange d'informations sur les options pour l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et encourager les pays à élaborer des stratégies nationales ou régionales pour traiter des déchets de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, compte tenu de la nécessité d'agir rapidement;

Les coprésidents aimeraient remercier le Secrétariat de l'ozone pour les excellents préparatifs du séminaire ainsi que tous les intervenants pour leur généreux empressement à partager leurs données d'expérience et leurs connaissances avec les autres participants.